

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Décision du 26 mars 2013 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel créé auprès du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

NOR : DEVK1308246S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'égalité des territoires et du logement et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 83-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-167 du 25 février 2013 relatif au comité technique ministériel et au comité technique d'administration centrale relevant de la ministre chargée de l'égalité des territoires et du logement et de la ministre chargée de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu la décision du 21 mars 2012 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel créé auprès du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Décident :

Article 1^{er}

Sont désignés représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel créé auprès du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement :

CGT-FSU

En qualité de membres titulaires

M. Jean-Marie RECH.
M. Kaci VANDERRIELE.
M. Daniel BRO.

En qualité de membres suppléants

M. Laurent MORAGUES.
M. Fabrice BRUCKER.
M. Bertrand DETOURNAY.

FO

En qualité de membres titulaires

M. Thierry IVA.
M. Yves DARLOT.

En qualité de membres suppléants

Mme Florence DESTEIRDT.
Mme Lucrèce ROUGET.

CFDT

En qualité de membre titulaire

Mme Gwenaëlle L'HUILLIERE.

En qualité de membre suppléant

M. Patrick GROSROYAT.

UNSA

En qualité de membre titulaire

M. Patrick ROGEON.

En qualité de membre suppléant

M. Jean-Paul LALISSE.

Le mandat des représentants du personnel au CHSCT ministériel créé auprès du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement entrera en vigueur à compter du 17 avril 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* des ministères de l'égalité des territoires et du logement et de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 26 mars 2013.

Pour les ministres et par délégation :
*Le chef de service, adjoint à la directrice
des ressources humaines,*

R. DAVIES